



**Direction générale  
de l'enseignement  
obligatoire**

Direction pédagogique

Ch. de Maillefer 35  
1014 Lausanne

**Aux parents** des élèves de 8P, par la  
direction de l'établissement scolaire

Réf. : MA/LSCh/CM/cg

Lausanne, mars 2020

## **Epreuves cantonales de référence (ECR) de 8P Année scolaire 2019-2020**

---

Madame, Monsieur,  
Chers Parents,

Votre enfant effectuera prochainement trois épreuves cantonales de référence (ECR) : une en français, une en mathématiques et une en allemand. Ces épreuves sont élaborées par la Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO), en collaboration avec des enseignantes et des enseignants. Elles sont destinées à tous les élèves du canton qui terminent leur huitième année.

### **Rôle des ECR dans la procédure d'orientation**

Ces épreuves seront prises en compte dans la procédure d'orientation de votre enfant, conformément à la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO)<sup>1</sup>.

Le résultat de votre enfant à chaque ECR donnera lieu à une note qui comptera pour 30% dans le calcul de ses moyennes annuelles en français, en mathématiques et en allemand<sup>2</sup>.

### **Dates et matériel autorisé**

<b>Français</b>	<b>Mardi 5 mai 2020, de 9h30 à 11h00</b> (durée : 90 minutes) Matériel : dictionnaire, tableaux de conjugaison et aide-mémoire
<b>Mathématiques</b>	<b>Mercredi 6 mai 2020, de 9h30 à 11h00</b> (durée : 90 minutes) Matériel : calculatrice, aide-mémoire et matériel de géométrie
<b>Allemand</b>	<b>Judi 7 mai 2020, de 9h30 à 11h00</b> (durée : 90 minutes) Aucun matériel complémentaire

### **Session de rattrapage des ECR**

Les élèves absents lors de la passation des ECR seront soumis aux épreuves lors de sessions de rattrapage organisées par l'établissement.

<b>Français</b>	<b>Lundi 25 mai 2020, début d'après-midi</b> (durée : 90 minutes) Matériel : dictionnaire, tableaux de conjugaison et aide-mémoire
<b>Mathématiques</b>	<b>Mardi 26 mai 2020, début d'après-midi</b> (durée : 90 minutes) Matériel : calculatrice, aide-mémoire et matériel de géométrie
<b>Allemand</b>	<b>Mercredi 27 mai 2020, début d'après-midi</b> (durée : 90 minutes) Aucun matériel complémentaire

Ces ECR seront différentes, au niveau du contenu, des épreuves passées les 5, 6 et 7 mai. Elles évalueront l'atteinte des mêmes objectifs d'apprentissage.

---

<sup>1</sup> [www.vd.ch/dgeo](http://www.vd.ch/dgeo) > rubrique *Bases légales*

<sup>2</sup> Exemple : l'élève obtient une moyenne annuelle de 4.9 en français et une note de 4.5 à cette ECR. Sa moyenne annuelle finale en français sera de 5 (calcul :  $[(4.9 \times 70) + (4.5 \times 30)] : 100 = 4.78$  ; les notes étant arrondies au demi-point, l'élève obtient 5)

## Objectifs d'apprentissage évalués

Les ECR porteront sur des contenus enseignés en classe et elles vérifieront l'atteinte d'objectifs d'apprentissage du Plan d'études romand (PER)<sup>3</sup>.

En **français**, les objectifs seront évalués dans trois grandes catégories :

- compréhension de l'écrit (lecture d'un récit d'aventure, analyse et réponse à des questions) ;
- production de l'écrit (rédaction d'un récit d'aventure) ;
- fonctionnement de la langue (grammaire, orthographe, conjugaison, etc.).

En **mathématiques**, les objectifs seront évalués dans cinq grandes catégories :

- espace (figures géométriques, transformations géométriques) ;
- nombres (écriture de nombres entiers, décimaux et fractionnaires, écriture de nombres à l'aide de puissances, comparaison et représentation de nombres) ;
- opérations (addition, soustraction, multiplication, division, utilisation de la calculatrice, multiples, diviseurs) ;
- grandeurs et mesures (mesure ou calcul de longueurs, de périmètres, d'aires et d'angles, utilisation d'unités conventionnelles, expression d'une même grandeur dans différentes unités) ;
- modélisation (tri et organisation des informations, traduction des données d'un problème en opérations, mise en œuvre d'une démarche de résolution, communication des démarches, utilisation de tableaux de valeurs et de représentations graphiques).

En **allemand**, l'épreuve évaluera trois compétences de communication :

- compréhension de l'oral (par exemple : écoute et compréhension d'un dialogue entre deux personnes, afin de répondre à des questions) ;
- compréhension de l'écrit (lecture de divers textes comme par exemple des lettres, des affiches, des messages, afin de répondre à des questions) ;
- production de l'écrit (par exemple : rédaction d'un courrier électronique ou de commentaires de voyage pour se présenter et/ou présenter les activités d'une autre personne).

Des exemplaires d'épreuves de français, de mathématiques et d'allemand d'une année précédente peuvent être consultés, à titre d'exemple, sur le site Internet de la DGEO<sup>4</sup>.

Par ailleurs, faisant le constat que les ECR peuvent générer du stress dans certaines familles, nous vous précisons que les enseignant·e·s de votre enfant se tiennent disponibles pour tout renseignement complémentaire. N'hésitez pas, de même que votre enfant, à exprimer auprès d'eux un éventuel besoin.

## Mode de correction et évaluation

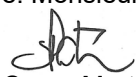
Les épreuves seront corrigées et notées par les enseignant·e·s de français, respectivement de mathématiques et d'allemand de l'établissement, selon des critères et un barème fixés par la DGEO. Le résultat de chaque épreuve sera communiqué sous la forme d'une note allant de 1 à 6, avec demi-points. Une fois corrigées, les épreuves seront conservées au secrétariat de l'établissement.

## Communication des résultats

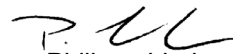
Début juin, la direction de l'établissement vous transmettra les résultats de votre enfant pour chaque discipline, puis une feuille sur laquelle ces résultats apparaîtront en regard de la moyenne cantonale et du barème utilisé.

Vous aurez la possibilité, sur demande, de consulter les épreuves de votre enfant. La direction de l'établissement vous indiquera comment cette consultation sera organisée.

Nous souhaitons plein succès à votre enfant dans la passation de ces épreuves et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, chers Parents, nos salutations les meilleures.



Serge Martin  
Directeur général adjoint



Philippe Linder  
Responsable d'unité

<sup>3</sup> [www.plandetudes.ch](http://www.plandetudes.ch)

<sup>4</sup> <http://vd.ch/ecr>

